cette flaque de sang, un rasoir, puis un mouchoir, enfin, un carré de papier portant cette inscription :

« Gilles et Abadie ne sont plus à Montreuil, mais leurs complices y sont encore. Voici la preuve : Samedi, 5 juin 1880, à trois heures du matin, femme étranglée à l'aide d'un lazzo et tête coupée avec un rasoir. Victime enterrée.

» Fait à Montreuil, pleine réunion, dans les carrières de l'Epine. »

Immédiatement, on courut avertir le commissaire de police. Une enquête fut ouverte et on apprit qu'on était en présence d'une sinistre et ridicule mystification. Des jeunes gens de l'endroit racontèrent en effet qu'un de leurs camarades, un garçon charcutier, nommé Arthur Sauterne, âgé de quinze ans, travaillant chez M. Masson, 19, rue de Paris, leur avait dit qu'il allait faire à la police « une bonne farce » et mettre tout le pays en révolution.

Arrêté par la gendarmerie, le jeune Arthur fit des aveux complets. Il avait pris chez son patron du sang de porc et avec un vieux rasoir et un mouchoir à lui, il avait fait sa mise en scène.

Cette agréable plaisanterie va lui valoir un comparution en police correctionnelle.

— Un scandale qu'il semblait équitable de taire jusqu'à ce que l'autorité compétente eût fait connaître ses justifications publiques, a vivement froissé la population d'Evreux, lors de la procession de la Fête-Dieu. Malgré les plaintes de la presse locale, ladite autorité persévère jusqu'à ce jour dans un silence qui peut être interprété comme une approbation du fait. Une division du lycée d'Evreux a croisé dans sa promenade le cortège du Saint-Sacrement. Professeurs et élèves ont considéré ce spectacle avec une pitié gouailleuse et ont affecté de braver les croyances publiques en demeurant couverts au moment où le dais passait devant eux. Il ne s'est trouvé aucune exception. Les enfants ont tous suivi l'exemple de leurs maîtres, et ont témoigné par cette affligeante démonstration qu'ils reçoivent ici une éducation peu conforme aux principes qui honorent le foyer de leurs parents.

— On écrit d'Aix, au *Petit Marseillais* que, à la suite de faits scandaleux qui se sont passés à l'asile des aliénés d'Aix, section des hommes, un gardien de cet établissement a été livré à la justice ; il aura à répondre de nombreux actes d'immoralité qui lui sont reprochés. L'enquête continue et il y aura peut-être d'autres arrestations.

— LOUP MARIN. — On écrit de Belleville-sur-Mer au *Journal de Rouen* que le nommé Parey, se rendant à la pêche aux crevettes, aperçut un corps très volumineux étendu sur le galet. S'étant approché pour voir ce que c'était, il s'est trouvé en face d'un loup marin. L'animal a voulu se jeter sur lui. Parey qui n'avait pour se défendre qu'un instrument de pêche a appelé au secours. Deux hommes qui se trouvaient non loin de là sont accourus, et avec de grosses pierres, ils ont assommé le loup marin, qui pesait 125 kilogrammes.

Ce poisson, appelé encore anarrhique (grimpeur), parce qu'il grimpe, dit-on, sur les rochers sous-marins, a la peau lisse et muqueuse, et la bouche armée de nombreuses dents d'une grande force. Il habite les mers du Nord et vient souvent sur nos côtes. Il est féroce et dangereux, et dépasse deux mètres ; sa chair, comparable à celle de l'anguille peut se manger.

— Une découverte fort intéressante au point de vue archéologique vient d'être faite à Alise-Sainte-Reine par *M. le docteur Lépine*, membre de la commission des antiquités de la Côte-d'Or. Il vient de publier un article fort intéressant sur le *tombeau de sainte Reine*, martyrisée à Alise, l'an 286.

Ce tombeau est en pierre blanche calcaire à entroques. Sa forme est celle des tombeaux antiques des Gaules au IIIe ou IVe siècle. Il est constitué par deux pierres : l'inférieure formant le cercueil destiné à recevoir le corps : la supérieure formant un couvercle, évidé en dedans à coups de taillant réguliers, comme la cavité inférieure. Sa longueur totale est de 2 mètres. Sa hauteur de 80 cent. en tête, de 75 cent. au côté oriental. Sa largeur est de 60 cent. Il est parfaitement conservé dans chacune de ses parties.

Cette découverte de *M. le docteur Lépine* déjà très importante par elle-même, présente encore cet intérêt tout particulier qu'elle permet de déterminer avec précision l'endroit ou avait été érigée au IVe siècle la célèbre basilique du Mont-Auxois et de diriger les fouilles avec sûreté. L'office bénédictin de Sainte-Reine mentionne, en effet, que cette fameuse basilique avait été construite sur le tombeau en pierre de la vierge martyre.

— Le fait suivant s'est passé hier avenue de Neuilly, à Paris.

Une dame G..., mariée depuis deux ans, se livrait aux pratiques du spiritisme. Enfermée seule, durant de longues heures dans sa chambre, elle consultait son guéridon, qui lui disait des choses sans doute fort pénibles car, depuis quelques mois, elle tombait de jour en jour davantage dans un état de mélancolie noire dont rien ne pouvait la distraire.

Dernièrement elle dit à son mari qui se moquait doucement d'elle : « Les esprits veulent que je me tue, mais je n'en ferai rien ; ce sont de mauvais cœurs. »

Le mari haussa les épaules ; et il eut le même geste de parfait dédain toutes les fois que sa jeune femme revint sur ce sujet.

Aujourd'hui, en sortant de table, Mme G..., laissant son mari fumer son cigare dans le jardin, monta dans sa chambre et, s'emparant d'un revolver se fit sauter la cervelle.

Cette malheureuse, dont la mort a été instantanée, n'était âgée que de vingt-quatre ans.

— Près de Méhadia, en Hongrie, ville célèbre par ses eaux thermales, de jeunes pâtres ont découvert récemment une grotte à stalactites merveilleuses qui attire une grande foule de visiteurs. Elle est située sur le mont Domoglet. Il y a quelques jours, des membres de la société d'histoire naturelle de la Hongrie Méridionale ont eu la curiosité de s'y rendre ; ils ont essayé de pénétrer jusqu'à ses extrémités, en compagnie de plusieurs dames ; mais celles-ci ont dû revenir sur leurs pas, car, la descente étant presque à pic, les explorateurs et leurs guides se sont trouvés en face d'un précipice béant dont ils ne pouvaient apercevoir le fond avec leurs torches. Ils allaient remonter, lorsque l'un d'eux, le docteur Szalkay, annonça que, dans l'intérêt de la science, il était résolu à descendre jusqu'au fond de l'abîme, au péril de ses jours.

On l'attacha à une corde et on le laissa glisser avec toutes les précautions possibles. Il tenait sa torche d'une main, éclairant, à mesure qu'il avançait, les rochers du gouffre où il risquait de tomber à chaque instant. La corde se trouvât bientôt trop courte, il fallut en nouer une seconde. Enfin le docteur atteignit le fond de la grotte, qu'il parcourut seulement en partie, car, a une certaine distance, une paroi de rocher lui barra le passage. On le ramena sans accident au point de départ, et il raconta qu'aussi loin qu'il avait pu porter ses regards, cette grotte, qu'aucun pied humain n'avait foulée avant lui, était d'une beauté surprenante. Sa largeur, les formes étranges de ses stalactites, de ses voûtes et de ses labyrinthes lui ont paru ne le céder en rien à la fameuse caverne d'Adelsberg, en Carniole, dont la longueur atteint une lieue, où l'on admire une véritable forêt de colonnes et d'aiguilles blanches, et qui se termine par un beau lac. Pour visiter dans son entier la grotte de Méhadia, le docteur Szalkay croit qu'il faudrait deux jours et se faire accompagner d'une trentaine d'hommes pour le service des cordes et des échelles. Unetête de cerf pétrifié et divers autres objets ont été recueillis pendant cette visite.

— Une dépêche de New-York, du 7, annonce que la veille, dimanche, pendant le service divin, la cathédrale de Mount-Carcy, dans l'Etat d'Ohio, a été renversée par un ouragan. Le prédicateur et plusieurs des fidèles ont été mortellement blessés ; vingt autres sont blessés grièvement.

— Ne croirait-on pas lire une page de roman à sensation ?

Plusieurs jeunes gens pénétraient, hier soir, dans une maison mal famée de la rue Saint-Denis, à Paris. A peine étaient-ils entrés que l'un d'eux poussa un cri terrible : dans une des femmes de cette maison, il venait de reconnaître sa sœur, âgée de dix-neuf ans, disparue depuis quelques jours de la maison paternelle...

Fou d'indignation et de colère, il s'élança vers elle pour la tuer et la blessa assez grièvement. Ses amis voulurent le retenir, il les frappa : il frappa également les gardiens de la paix, appelés pour rétablir l'ordre. Enfin, on eut mille peines à se rendre maître de lui et à le conduire au poste.

L'enquête faite par M. Morel, commissaire de police, a établi qu'Eugène L..., est un très honnête garçon, soldat en permission et travaillant chez un boucher de la rue Gréneta.

Il a été néanmoins gardé pour coups et blessures.

— On vient de découvrir à Sandeherred, en Norvège, une antiquité scandinave, tout à fait unique en son genre. C'est un de ces bâtiments à voiles que montaient autrefois les pirates de la Norvége, les Vikings ou enfants des fiords, et sur lesquels ils se lançaient à la poursuite de l'ennemi à travers l'Océan. Sa longueur est d'environ 75 pieds On l'a trouvé dans un monticule, tout armé et équipé, comme s'il allait mettre à la voille pour une course lointaine.

Tous les appareils dont se servaient les Northmans dans la manœuvre sur mer paraissent y être représentés. C'est ainsi qu'on rencontre des courroies de diverse dimensions, mais presque toutes de même forme. La plus grande partie d'un mât est bien conservée ; il y a des restes de voiles et de cordages, ainsi que des fragments ou des spécimens entiers d'ustensiles qui attireront l'attention des antiquaires. On a trouvé entre autres des morceaux de bois de chêne de forme singulière, également travaillés et échancrés circulairement pour donner passage au cornages, des bêches, des bouclier, ou plutôt les plaques de fer de bouclier, car le bois a disparu.

Un fait intéressant, c'est que la forme de ces boucliers et leur mode de suspension à l'intérieur du navire des Vikings rappellent les représentations de ces armes défensives que l'on voit sur la belle tapisserie de Bayeux, en Normandie. Cette tapisserie, brodée au onzième siècle, et le plus ancien ouvrage de ce genre que l'on connaisse, figure, comme on sait, la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie, en une série de cinquante-cinq scènes brodées sur une toile de lin avec des laines de huit couleurs différentes.

Dans la scène de la traversée de la Manche par les guerriers de Guillaume le Conquérant, les boucliers sont disposés à l'intérieur de chaque vaisseau exactement comme dans le voilier que l'on vient de découvrir à Sandeherred. Trois squelettes de chevaux ont été aussi trouvés près du gouvernail du vaiseau norvégien. Lorsque le bateau des Vikings aura été complètement retiré du monticule, on croit qu'il sera possible de le remettre à flot et de l'amener par mer jusqu'à Christiana, où il sera déposé au musée de l'Université.

L'EXPLOSION DE SAINT DIZIER

Un épouvantable accident vient de jeter la consternation dans la ville de Saint-Dizier.

Hier, vers onze heures du matin, une épaisse fumée s'élevant dans la direction des forges de Marnaval, à deux kilomètres de Saint-Dizier, était remarquée avec inquiétude par les habitants de cette ville. — La croyance générale était que les forges de Marnaval brûlaient. Immédiatement les pompiers suivis d'une grande partie de la population se portèrent sur le lieu du sinistre ; là, on apprit que le haut-fourneau de l'usine de MM. Desforges venait de faire explosion.

Ce haut-fourneau est un des plus considérables de France ; il produit, nous assure-t-on, 80,000 kilos de fonte par jour. L'explosion s'est produite au moment de la coulée. La force de l'explosion a été telle, que la fonte en fusion a été projetée à une distance considérable, et qu'un bateau se trouvant de passage sur le canal de la Marne au Rhin a pris feu.

En outre des dégâts matériels qui sont incalculables, il y a à déplorer de nombreux accidents.

Le fils Desforges, jeune homme plein d'avenir, est très grièvement blessé, peut-être mort à l'heure où nous écrivons ces lignes ;

M. Desforges père est également gravement blessé ;

Un ouvrier a les deux jambes coupées ;

Trois ou quatre autres ouvriers sont très grièvement atteints.

Un certain nombre d'autres ont reçu des blessures plus ou moins sérieuses.

MM. Desforges, père et fils, ont été ramenés en voiture à Saint-Dizier ; mais M. Desforges, pére, avec un courage digne d'éloges, a voulu, malgré ses blessures, se faire reconduire à l'usine, pour se rendre compte des dégâts et prodiguer des consolations aux victimes. C'est seulement après ce devoir accompli, qu'il rentra chez lui en proie à une fièvre des plus violentes.

Ce ne sont pas seulement les pertes matérielles et les accidents qui sont à déplorer dans cette catastrophe : l'usine emploie 300 ou 400 ouvriers qu'un chômagne forcé, plus ou moins long, va jeter dans la gêne et peut-être dans la misère.

Le Thé et le Café

La légende chinoise raconte que Dharma, fils d'un roi des Indes, s'était voué à une solitude profonde et qu'il avait coutume de méditer dans son jardin jusqu'à l'apparition du jour.

Une nuit qu'il se voyait sur le point de succomber au sommeil, il s'arracha les cils des paupières et les jeta par terre : ils y prirent racine et produisirent la plante qui donne le thé.

A prendre la légende à la lettre, elle signifierait que le thé est originaire de l'Inde, mais il est certain qu'il croît spontanément dans le Céleste Empire et que les Chinois ne doivent avoir eu que la peine de le cultiver, et non celle de le naturaliser. Quoi qu'il en soit, il est certain que les premiers plants de cet arbuste n'ont pas été introduits dans la péninsule indienne ayant une époque relativement très-récente. C'était en 1826, et ils furent apportés par un colon du nom de Bruce, qui avait pénétré dans l'Assam et s'y était établi avec son frère. Le fait parvint à la connaissance des directeurs de la compagnie des Indes. En 1834, ils envoyèrent dans l'Assam un comité de trois personnages, qui se procurèrent d'autres plants importés de la Chine, et quelques cultivateurs s'étant présentés, une compagnie se forma à laquelle le gouvernement vint puissamment en aide.

En ce moment, le thé est cultivé dans huit districts de l'Inde, à savoir : Assam, Cachar, Sylhet, Darjceling, Kangra, Dehra, Doon, Kumaun, Chittagong, sans parler des Nilghirries et de Ceylan, qui tous ont envoyé à l'Exposition de 1878 un assortiment de leurs produits.

Malgré la grande habitude qu'ont prise les palais anglais des thés de la Chine, ils lont loin de dédaigner ceux de l'Inde, lesquels, au contraire, s'en font de plus en plus agréer. En 1861, ils n'entraient pas pour plus d'un million et quart, soit pour un centième, dans la consommation totale du Royaume-Uni, mais d'année en année cette part n'a cessé de s'agrandir.

Le droit d'entrée qui frappe les thés est abaissé, en 1864, à 1 shilling (1 fr. 25) par livre, et aussitôt l'importation des thés indiens se double. Trois ans plus tard, ce même droit tombe à 6 pence (60 centimes), et l'importation atteint le chiffre de 6 millions de livres. Trois ans plus tard, il s'agit de 13 millions 1/2 de livres et la demande est toujours allée depuis en progressant ; elle est successivement devenue de 21, de 24, de 27 et de 33 millions. Elle représentait à ce dernier chiffre, qui est celui de 1878, les 21 centièmes de tout le thé bu sur l'autre rive de la Manche.

Originaire de l'Abyssinie et croissant aussi spontanement dans l'Arabe Heureuse, le caféier fut transporté par les Hollandais de Moka dans l'île de Java, et il est répandu l'Inde qu'en 1840, année où la culture en fut tentée dans le district de Wynaad. Elle a, d'ailleurs, marché d'un pas rapide, et quinze ans plus tard ce district renfermait déjà deux cents caféières qui recouvraient une superficie de 14,612 acres. Cette superficie a plus que doublé depuis, et les indigènes montrent beaucoup de goût pour devenir planteurs de café. Ainsi, sur près de sept mille plantations, il n'y en avait pas, en 1878, deux cents aux mains des Européens. En cette même année, les caféières de la province montagneuse de Curg, inaugurées en 1854, représentaient une aire de 40 000 acres : elle était devenue de 45,000 acres, en 1877-78, et elle représentait 128,438 acres dans le Mysore.

Ce sont là les seuls renseignements statistiques que nous donnent le *Statement* sur l'étendue des caféières de l'Inde. Mais on sait que les missionnaires catholiques ont une plantation florissante à Toungoo dans le Burmah britannique, et la culture du café doit occuper certainement de grands espaces dans la présidence de Madras en dehors du district de Wynaad, à en juger par le nombre de livres (33,000,000), qui en ont été exportées en 1878.

Les hauts prix du café pendant quelques années ont été sans doute pour quelque chose dans le rapide essor de cette culture, et il était à craindre qu'avec la baisse des prix, il ne se ralentit, que la production ne déclinât même. C'est même ce qui est advenu, mais dans une très-faible mesure, et, en somme, l'Inde paraît bien dotée d'une nouvelle industrie rémunératrice et d'autant plus intéressante qu'elle a été l'heureux effet du petit capital et de la petite propriété, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres possessions britanniques, en Australie, par exemple, où le capital et la propriété affectent l'énorme concentration de la métropole.

NOUVELLES DU MATIN

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Paris, 9 juin, 6 h. 15 soir.

Le Conseil supérieur de l'instruction publique a entendu aujourd'hui le rapport sur les réformes.

Il les discutera vendredi.

La session du Conseil est prorogée pour dix jours.

INTERPELLATION RASPAIL

On assure qu'à la suite des explications de M. le général Farre, M. Benjamin Raspail renonce à le questionner demain sur une distribution de brochures qui a été faite aux régiments.

PETITIONS CONTRE LES DECRETS DU 29 MARS

Le rapport de M. Lenglé sur les pétitions contre les décrets du 29 mars sera déposé au Sénat lundi. Le groupe de l'Union républicaine a décidé d'accepter la discussion immédiate si la droite la réclame.

PROPOSITION DUFAURE

Le *Français* croit que M. Dufaure déposera lundi une proposition de loi sur les associations.

COMMISSION SENATORIALE DES TARIFS

M. Feray a exhorté la commission à hâter ses travaux, afin que les rapports soient déposés à la rentrée.

M. Feray croit qu'après le vote des tarifs par le Sénat, on pourrait nommer une commission mixte de sénateurs et de députés, afin d'arriver à une entente commune et d'obtenir le vote des tarifs avant les élections générales.

M. Tirard ne paraît pas contraire à la nomination d'une commission mixte.

La commission a décidé de relever les tarifs de 1 fr. 50 à 5 fr. sur les porcs, et de 1 fr. 50 à 10 fr. sur les viandes fraîches.

UN DUEL

Une rencontre à l'épée a eu lieu aujourd'hui dans l'après-midi, à la frontière belge, entre MM. Lepelletier, rédacteur au *Mot d'Ordre*, et Lajeune-Villars, ancien rédacteur au *Gaulois*. M. Villars a été blessé deux fois : à l'avant-bras et au défaut de l'épaule.

NOMINATION DES NOUVEAUX MINISTRES EN TURQUIE

Constantinople, 9 juin, 7 h. 50 s.

Kaari-Pacha a été nommé premier ministre. Abeddin-Pacha est nommé ministre des affaires étrangères avec le grade de grand vizir.

VOTE DE L'AMNISTIE PLENIÈRE

Paris, 9 juin, 8 heures.

Le bureau de la gauche républicaine incline à ne pas s'associer à la démarche qui doit être faite auprès de M. Constans pour obtenir l'amnistie, mais le groupe la votera si elle est demandée à la tribune.

La réunion de la gauche républicaine a adopté la motion de M. Corentin-Guyot demandant que le bureau de la gauche ne fasse aucune démarche tendant à engager le groupe dans la question de l'amnistie.

LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, mercredi 8 h. 15 soir.

La commission du budget a entendu aujourd'hui le ministre de la marine qui a justifié dans tous les détails les crédits demandés pour les constructions navales, crédits constituant une augmentation de 2,204,000 francs sur l'année 1880.

Après avoir entendu le ministre, la commission a voté cette somme qui avait été précédemment refusée.

A la suite de ce vote, M. Dréo a repris sa démission de rapporteur.

Les réductions votées sur le personnel s'élèvent à huit cent mille francs. On sait que, depuis l'établissement de la République, le crédit affecté aux paiements des fonctionnaires s'est augmenté de plus de *soixante-quatre millions*.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret portant nomination à divers grades d'officier supérieur dans le train des équipages militaires.

Décret réglant le mode de remplacement des notaires de l'île Marie-Galante, empêchés de recevoir les actes de leur ministère.

Rapport adressé au Président de la République par le ministre de la marine et des colonies ; — tarif annexé déterminant le taux de la rémunération et celui des allocations à attribuer aux gendarmes de la marine appelés à faire un service de garde à bord des bâtiments de commerce français ou étrangers.

Rapport adressé au Président de la République par le ministre de la marine et des colonies, — Décision annexée portant commutations de peines en faveur de quatre transportés.

Décret relatif aux taxes à percevoir sur les correspondances à destination ou provenant des îles Bahama.

Décret relatif aux concours ouverts dans les départements pour la nomination aux fonctions de professeur départemental d'agriculture.

Décret autorisant un courtier d'assurances et conducteur de navires à interpréter la langue italienne.

Arrêté portant prolongation de la première session du conseil supérieur de l'instruction publique.

L'ELECTION DE LYON

On mande de Lyon au *Petit Parisien* :

» Un certain nombre d'électeurs lyonnais offrent ce soir un banquet d'adieu à M. Ballue, qui doit se rendre demain à Paris.

» On assure qu'aussitôt son élection validée, M. Ballue réclamera l'amnistie.

» M. Gailleton, président du conseil municipal de Lyon et plusieurs délégués vont se rendre prochainement à Paris afin de rappeler au ministre la promesse qu'il avait faite de restituer à Lyon sa mairie centrale.

» Le comité Blanqui intente un procès en diffamation au comité central et à plusieurs journaux qui ont inséré une communication de ce comité. »

LES REFORMES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

« Le conseil supérieur discutera demain les réformes à introduire dans l'enseignement secondaire.

» Si nous sommes bien informés, assure la *République française*, on peut être certain qu'il se prononcera pour un renouvellement très sérieux des méthodes, surtout en ce qui concerne les langues mortes, pour la suppression du thème, du discours et des vers latins, pour la lecture rapide d'ouvrages entiers au lieu de fragments décousus. La-dessus tout le monde paraît d'accord. On s'entendra aisément aussi sur la nécessité de renforcer l'enseignement du français dans les trois classes inférieures pour ne commencer le latin qu'en sixième. Mais sur le grec les opinions sont très-partagées. »

LES POURSUITES CONTRE LE DUC DE PADOUE

Le débat relatif à la demande en autorisation de poursuites contre le duc de Padoue viendra aujourd'hui devant la Chambre. La demande sera soutenue par M. Goblet ancien sous-secrétaire d'Etat à la justice et M. Leroy, député de la Côte d'Or, M. Armaud Rivière avait manifesté l'intention de prendre la parole dans le même sens, mais il a été appelé à Tours par les affaires de la municipalité. Elle sera combattue, par MM. Trarieux et Madier de Montjau. Nous croyons savoir que le gouvernement n'interviendra pas.

Le *Voltaire* assure que les dispositions des différents groupes républicains ne laissent aucun doute sur l'issue du débat. L'autorisation sera accordée à une grande majorité.

C'est ce que la réunion tenue hier par la gauche est venue confirmer. Cette réunion, qui était nombreuse, a discuté exclusivement ce qu'il conviendrait de faire aujourd'hui dans le vote sur la demande en autorisation de poursuites. Après avoir entendu MM. Devès, Lasserre, de Sonnier et Corentin-Guyho, la réunion s'est prononcée à la presque unanimité pour les poursuites.

On sait quel est le délit commis par M. de Padoue Au commencement de l'année, il a exercé les droits d'électeur dans une circonscription, puis il s'est fait rayer de la liste électorale et s'est fait inscrire dans un autre arrondissement où il a pris domicile et y a voté, dans le courant de la même année.

Au fond, c'est bien peu de chose, s'il s'agissait d'un républicain, on n'en parlerait même pas, mais un conservateur, songez donc !!!

PETITE BOURSE DU 9 JUIN

5 0/0 119 20, 18, 23, 20. — Italien 87,05, 15. — Florin 77 1/16. — Turc 11,10. — Egypte 302,50. — Orientale 60 9/16, 11/16. — Russe 95 5/8, 7/8. — Hongrois 95 7/8, 96 1/8. Hausse.

Dépêches Télégraphiques

CONFERENCE DE M. DE LESSEPS A AMIENS

Amiens, 9 juin.

M. Ferdinand de Lesseps a fait, ce soir, à Amiens, une conférence dans la salle du cirque.

Cinq mille personnes composaient l'auditoire.

Une ovation chaleureuse a été faite à M. de Lesseps et à sa famille.

La conférence a eu le plus vif succès et a été accueillie par d'unanimes acclamations.

CUBA

La Havane, 8 juin, soir.

Un avis officiel annonce que 72 insurgés ont fait leur soumission.

Un commandant et un capitaine qui avaient pris la plus grande part à l'organisation de la bande de Calixto Garcia, ont été faits prisonniers.

REPUBLIQUE ARGENTINE

Buenos-Ayres, 8 juin.

Le conflit survenu entre le gouvernement national et le gouvernement provincial de Buenos-Ayres a pour cause l'opposition faite par ce dernier au candidat à la présidence soutenu par le gouvernement national. La situation est grave, mais on peut encore espérer une solution pacifique.

Le président de la Confédération argentine vient de décréter la fermeture du port de Buenos-Ayres.

RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 9 juin, midi 45.

Les canons de la forteresse de Saint-Pierre et Saint-Paul annoncent par des salves à la population que les funérailles solennelles de l'Impératrice viennent de se terminer. La cérémonie a eu lieu conformément au programme publié par les journaux.

LE TRAITE DE COMMERCE FRANCO-ANGLAIS

Le *19e Siècle* a reçu de Londres, la dépêche suivante :

Londres, 9 juin.

« Malgré le mystère dont M. Gladstone entoure les négociations relativement au traité de commerce anglo-français, je tiens, de source certaine, que M. Léon Say a obtenu d'importantes concessions.

» Lord Granville, répondant hier à une députation commerciale, rendait hommage à notre ambassadeur dont le séjour, quoique bref, aura été fructueux, puisqu'on est arrivé à poser les bases d'un arrangement plus libéral.

» De part et d'autre, on ignore ce que proposera M. Gladstone demain soir, mais il est probable qu'il annoncera son projet de réduire de moitié la taxe sur les vins rouges français.

» Ces négociations sont la cause unique de la prolongation du séjour de M. Léon Say à Londres. »

On peut être assuré que ces concessions ne seront obtenues qu'au détriment de l'industrie.

DERNIERE HEURE

CONFERENCE SUR LA LIBERTE RELIGIEUSE

Avignon, 10 juin.

M. Depeyre a fait, hier, une conférence sur la liberté religieuse, contre les décrets du 29 mars et le projet de loi sur l'enseignement primaire.

Dans cette réunion, une résolution a été votée, protestant contre l'application des décrets.

M. Granier, sénateur, a été chargé de remettre la résolution au Gouvernement.

GUERRE ANGLO-AFGHANE

Londres, 10 juin

Le général Stewart a donné l'ordre de retirer les troupes de l'Afghanistan le plus tôt possible.

Caboul sera évacuée le 31 octobre au plus tard.

Gamdamak et Shutargardan seraient les points d'extrême occupation de l'armée anglaise.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 10 Juin 1880

PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA

La séance s'ouvre à 2 heures.

LE CAS DU DUC DE PADOUE

La Chambre aborde la discussion des conclusions de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre le duc de Padoue.

M. LEROY, au nom de la minorité de la commission, explique les raisons qui militent en faveur de l'autorisation de poursuites.

L'orateur énumère les faits qui, selon lui, constituent le délit et dit que l'immunité parlementaire n'a pas été établie pour soustraire un député à l'empire de la loi.

M. LEROY poursuit en disant que cette demande de poursuites est loyale et sincère.

Adresses Industrielles & Commerciales

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparation. 31387

HenriDENIAU, architecte industrielle rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges. — Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux. Bouteille et bouchons.

COMMERCE

LAINES

Circulaire de M. Paul Pierrard, courtier à à Londres.

Londres, 9 juin, 1880.

Depuis l'ouverture de la 2e série d'enchères de laines coloniales, le 20 avril, jusqu'à la clôture du 8 de ce mois, des événements imprévus ont changé la marche animée de l'industrie lainière.

Au début, la grande activité qui régnait dans toutes les branches de l'industrie lainière épuisait rapidement partout les derniers approvisionnements de laines brutes, et produisait une hausse sensible sur les produits manufacturés. On pouvait alors constater une hausse de 10 à 15 0/0 sur les cours moyens de février-mars pour les laines mérinos d'Australie, et 5 à 8 0/0 sur les cap et les croisés premières.

L'exportation opérait avec plus de confiance et d'entrain que l'Intérieur ; mais elle ne put supporter sans réflexion le choc inattendu des grèves d'ouvriers, simultanées dans le Nord ; la Marne, l'Aisne et les Ardennes. Le chômage de près d'un mois ne justifiait plus l'achat au mieux des laines nécessaires, d'autant plus que beaucoup de peignages, encombrés d'autres laines exotiques, reculaient les époques de livraisons.

Pendant cette période d'incertitude, les détenteurs faisaient offrir successivement des catalogues dépassant 10,000 balles par jour, et ils réalisèrent sans résistance les qualités les plus demandées. C'est alors que l'Allemagne, l'Alsace, la Suisse, l'Autriche et l'Italie, ajoutant leur action à celle de la France et de l'Angleterre, maintinrent jusqu'à la clôture les cours des bonnes laines dans les parités de mars.

Pour les croisées sauvages, les mauvais agneaux courts et les genres les plus défectueux d'Australie, les prix ont été plus en faveur des acheteurs.

Les Cap se sont bien maintenues en raison de leur rareté.

Quant aux laines offertes, on a pu remarquer, au point de vue des peigneurs, la rareté relative des laines à chaînes fine et mi-fine très nerveuses et sans mélange de mèches cassantes.

Pour la carde, les laines fines de Queensland et de Sydney étaient généralement dépréciées par des graines et des paillettes.

Les croisées sauvages et les agneaux défectueux ont été très-abondants. La transformation des races mérinos en races croisées continue sur une grande échelle au détriment de l'augmentation proportionnelle de production des laines fines Les meilleures croisées premières sont très-communes sont abondantes et moins en faveur.

Dans les revues hebdomadaires des 24 avril, 1er, 8, 15, 19, 22 et 29 mai, et dans les avis techniques après chaque vente intéressante pour l'exportation, on trouvera tous les renseignements désirables sur les mouvements remarquables dans cette longue vente.

D'après le relevé des catalogues ci-dessous, on a offert à cette série 382,548 balles, dont 356,928 balles sont vendues et 25,620 balles retirées. De ces dernières, la majeure partie a trouvé preneurs de gré à gré. Ce qui en reste, ajouté aux quantités réservées de ces enchères forme un ensemble dépassant 20,000 balles pour les ventes ultérieures. On estime que l'exportation a enlevé environ 200,000 balles.

Il n'y a rien de décidé pour les ventes de laines communes sur ce marché. La 3e série d'enchères commencera le 17 août prochain, et elle sera moins importante que la deuxième.

Cours du change, à la bourse du 8 courant,		
Paris courts jours,	25,33	à 35
dito trois mois,	25,48 3/4	à 51 1/4
Belgique	25,52 1/2	à 57 1/2
Du 3 courant.		
Paris courts jours,	25,31	à 33 3/4
dito trois mois,	25,48 3/4	à 51 1/4
Belgique	25,52 1/2	à 57 1/2

PROVENANCES	OFFERTES	VENDUES	RETIRÉES
Sydney	81 394 b.	74 153 b.	7 441 b.
Port-Phillippe	153 686 »	145 192 »	8 494 »
Van Diémen	8 267 »	8 100 »	167 »
Adélaïde	42 584 »	39 470 »	3 114 »
Swan River	7 141 »	7 024 »	117 »
Nouvelle-Zélande	69 664 »	65 001 »	4 663 »
Total d'Australie.	362 936 »	338 940 »	23 996 »
Cap de B.-Espérance.	19 612 »	17 988 »	1 624 »
Totaux.	382 548 »	356 928 »	25 620 »

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 9 Juin.

Le mouvement de reprise commencé hier s'est continué aujourd'hui mais avec une certaine modération qui est d'un excellent augure pour la solidité des cours acquis. Le 3 0/0 est à 85,90 l'Amortissable à 87,37, le 5 0/0 finit à 119,15.

La reprise s'est généralisée, et l'ensemble des valeurs de la cote est en amélioration. La Banque de Paris fait 1,095, la Banque d'Escompte est à 787, la Banque Hypothécaire à 610. La Banque Nationale a monté de 721 à 728, le Crédit Foncier est à 1,275, le Mobilier Espagnol s'est enlevé jusqu'à 820. Les obligations sont très fermes.

Les fonds étangers sont en grande hausse. Le 5 0/0 italien fait 87. Le Florin Autrichien est à 76 15/16, le 6 0/0 Hongrois à 95 11/16, le 5 0/0 Russe à 95 1/2, l'Oriental à 60 5/8. L'Obligation unifiée d'Egypte est en reprise à 301.

PARIS, 10 Juin. — *Dépêche de 1 h. 1/2.* — HUILE DE COLZA. Courant, 77 »»; juillet, 77 50; Juillet-août, 77 50; 4 derniers, 78 50. — HUILE DE LIN. Courant, 71 75; juillet, 70 50; juillet-août, 70 »»; 4 derniers, 69 50. — SPIRITUEUX. Courant, 65 25; juillet, 65 50; juillet-août, 65 »»; 4 derniers, 60 25. — SUCRES ROUX. 10/13, 57 75; 7/9, 64 »». — SUCRES BLANCS. Courant, 66 75; juillet, 66 »»; juillet-août, 65 50; 4 d'octobre, 61 »»; Raffinés 144 »» à 145 »». — FARINES 8 MARQUES. Courant, 63 75; juillet, 63 25; juillet-août, 62 50; 4 derniers, 57 50. — BLÉS. Courant, 30 75; juillet, 29 50; juillet-août, 28 60; 4 derniers, 26 90. — SEIGLES. Courant, 24 »»; juillet, 20 75; juillet-août, 20 50; 4 derniers, 19 50; Marque Darblay, 66 »».

Sucres et Alcools	COTE OFFICIELLE Cour p.	Cours du 10 juin Offe.	Dem
Sucre ind. bl. b. n° 3	66 50 »»	»» »» »»	»» »»
— n° 10/13 (38 d.)	57 56 50	»» »» »»	»» »»
— n° 7/0 (88 deg.)	63 63 50	»» »» »»	»» »»
— n° 12/20 (88 d.)	47 »» »»	»» »» »»	»» »»
— degré à 1 fr. 25			
— pain 6 kil. n° 1	149 »» »»	149 »» »»	»» »»
3/6 fin disponible.	65 »» »»	»» »» »»	»» »»
— courant.	66 50 »»	»» »» »»	»» »»
Betteraves dispon.	73 25 50	»» »» »»	»» »»
— courant	54 50 55	»» »» »»	»» »»
Mélasse, disponib.	71 »» »»	»» »» »»	»» »»
— 4 premiers	69 »» »»	»» »» »»	»» »»
— 4 d'été	67 »» »»	»» »» »»	»» »»
— 4 derniers.	60 50 »»	»» »» »»	»» »»
— 2 prochain	76 »» »»	»» »» »»	»» »»

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 10 juin
Crespin-l. Anzi.	35 ..	.. ...
Marly. . . .	210 ..	... ...
Annœullin . .	12 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	1015 ..	... ...

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE

du 9 juin 1880.

Quant. 487 sacs de 1 hect. (prix moyen) 24 25
id. 96 sacs id. id. 21 62
Prix extrêmes du blé blanc. 20 a 27
id. du blé macaux 19 à 23 »»
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q. 42 »»

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :

Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Orchies, Bergues, Bourbourg. Hazebrouck, Bailleul, Arras). — Blé blanc, 23 37. Blé macaux 21 24.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Situation à Lille, le 10 juin 1880. — Baromètre : *variable*. Temps couvert. Vent Nord. Thermomètre : 8 heures, plus 14 0/10 ; 10 h., plus 16 0/10 ; midi, plus 17 5/10 ; 2 h., plus